



Réseau des femmes parlementaires des Amériques

Rapport final

« L'évolution de la participation des femmes dans les instances politiques : bilan et perspectives d'avenir »

**PRÉSENTÉ PAR MONIQUE RICHARD
DÉPUTÉE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
REPRÉSENTANTE DU COMITÉ EXÉCUTIF
L'ASSEMBLÉE FONDATRICE DU RÉSEAU
ET HÔTE DU SECRÉTARIAT**

Secrétariat du Réseau des femmes parlementaires des Amériques
1020, rue des Parlementaires, 6e étage, Québec (Québec) G1A 1A3

JUILLET 2011

Table des matières

Introduction.....	3
1. Méthodologie.....	4
2. Portrait des femmes en politique	6
2.1 Portrait des femmes interrogées.....	7
2.2 Qui sont les femmes en politique?	8
2.3 Le rôle des femmes parlementaires.....	9
3. Les facteurs ayant une influence sur l'élection des femmes.....	10
3.1 Facteurs socio-économiques.....	11
3.1.1 L'éducation et l'entrée sur le marché du travail	11
3.1.2 Structures alternatives.....	12
3.1.3 Les contraintes économiques et la difficulté de faire campagne.....	13
3.2 Facteurs politiques	15
3.2.1 Démocratie et femmes parlementaires	15
3.2.2. Les systèmes électoraux.....	16
3.2.3 Les partis politiques	18
3.2.4 Autres facteurs politiques	19
3.3 Facteurs culturels	21
3.3.1 La conception des rôles et la culture patriarcale.....	21
3.3.2 La culture politique	22
3.3.3 Les médias	22
4. Les initiatives publiques.....	24
4.1 Les quotas.....	24
4.2 Les commissions parlementaires traitant des questions de genre	26
5. Autres initiatives.....	27
5.1 Les partis politiques.....	27
5.2 La société civile	29
Conclusion	30

Introduction

Depuis des siècles, les femmes se battent pour l'acquisition et la concrétisation de leurs droits démocratiques. Elles ont obtenu de haute lutte la citoyenneté politique, par l'acquisition du droit de vote et du droit de se présenter à des élections, mais cette citoyenneté reste inachevée. Certes, plus de femmes que jamais sont aujourd'hui présentes dans les parlements, ce qui modifie le visage de l'élaboration des lois et des politiques publiques et contribue à la consolidation de la démocratie. Mais, il existe toujours une série d'obstacles institutionnels, économiques et socioculturels qui défavorisent la participation des femmes à la vie électorale.

Face à cet enjeu, le Réseau des femmes parlementaires des Amériques (Réseau) s'est donné en 2008 le mandat d'étudier l'évolution de la participation des femmes dans les instances politiques, en faisant un bilan et en analysant les perspectives d'avenir. Dans un premier rapport sur ce thème, les effets des différents types de systèmes électoraux sur la représentation politique des femmes et le rôle des partis politiques comme vecteur de cette dernière ont été analysés. Il ressort de ces analyses que la configuration des institutions joue un rôle important dans tout ce qui favorise ou au contraire freine la participation des femmes. Toutefois, les aspects institutionnels ne peuvent être dissociés des normes et des attitudes sociétales dominantes, ainsi que de la situation socio-économique des femmes dans la collectivité.

L'objectif de ce rapport est de mettre en valeur les progrès réalisés dans la dernière décennie, tout en rappelant qu'il y a encore un chemin considérable à parcourir pour assurer une représentation équitable des femmes dans les parlements des Amériques. Ainsi, autant les expériences positives de la dernière décennie que les obstacles toujours présents seront soulignés. La finalité de ce document est non seulement d'énoncer les obstacles et les remèdes au renforcement de la présence féminine au sein des parlements, mais aussi de rassembler la perspective et l'expérience de femmes parlementaires originaires des Amériques. À cet effet, une enquête a été réalisée auprès des femmes du Réseau afin de connaître leur point de vue sur la participation politique des femmes.

Dans un premier temps, un bref exposé de la méthodologie sera fait et un portrait des femmes en politique sera dressé. Dans un deuxième temps, il sera question des facteurs politiques, socio-économiques et culturels ayant un impact sur la représentation politique des femmes. Finalement, les initiatives privées et publiques pouvant influencer la féminisation des parlements seront mises en lumière.

1. Méthodologie

Trois moyens furent utilisés pour rassembler les témoignages des femmes du Réseau et compléter les données recueillies dans la littérature. Premièrement, un questionnaire destiné aux élues des Amériques participant aux activités du Réseau a été conçu afin de les interroger principalement sur le chemin qu'elles ont parcouru pour devenir parlementaires. Parallèlement à cette démarche, trois entrevues furent réalisées auprès de membres du Comité exécutif du Réseau en provenance de trois régions distinctes des Amériques afin de cueillir plus de données qualitatives sur l'expérience personnelle des parlementaires. Finalement, afin de compléter les réponses obtenues, deux questions ont été soumises à l'organisme iKNOW politics.

Le questionnaire distribué aux membres du Réseau contenait 14 questions, dont 6 questions ouvertes et 8 questions fermées. Pour la plupart des questions fermées, les femmes interrogées devaient qualifier si le facteur mentionné avait eu une influence « positive », « négative » ou « aucune influence » sur leur parcours politique. Le questionnaire était divisé en 5 parties distinctes, correspondant aux principales catégories de facteurs d'influence recensés dans la littérature : les éléments personnels, les facteurs politiques et socio-économiques, les facteurs culturels et idéologiques, les initiatives publiques et les initiatives privées. Ainsi, les parlementaires étaient invitées à indiquer l'impact qu'avaient eu certains facteurs sur leur arrivée dans le monde politique et mentionner les initiatives qui selon elles encourageraient la participation politique des femmes.

Les réponses aux questions ont été recueillies entre juillet 2010 et juin 2011. Le questionnaire a été envoyé à toutes les femmes membres du comité exécutif du Réseau et de la COPA et distribué à toutes les parlementaires présentes lors des réunions de Querétaro et Mar del Plata. Au total, 14 réponses ont été obtenues. Cet échantillon est certes peu représentatif de l'ensemble des femmes parlementaires des Amériques. Cependant, il est représentatif des femmes qui participent aux activités du Réseau et, mais en moindre mesure, de celles qui participent à la COPA. La pertinence de l'échantillon est d'ailleurs

renforcée du fait que la participation de ces parlementaires à l'organisation démontre une sensibilité aux questions de genres et une volonté de produire des changements. Ce sont des femmes qui ont déjà entamé leur réflexion sur le sujet. Enfin, malgré la taille de l'échantillon, il est intéressant de comparer l'opinion des femmes parlementaires qui vivent la politique sur le terrain aux analyses d'experts.

En adoptant un tel processus, il a été possible d'associer des résultats quantitatifs d'une enquête sur les opinions des femmes parlementaires à des informations qualitatives sur leur opinion personnelle contenues dans leurs réponses aux questions ouvertes posées dans le questionnaire. Enfin, à ces réponses s'ajoutent les expériences vécues de certaines parlementaires telles qu'elles ressortent des entretiens approfondis tenus séparément. Ces entrevues individuelles nous ont permis de connaître en détail le parcours de trois membres du Comité exécutif du Réseau de femmes vers la politique et leur opinion sur le monde politique. Les trois femmes interrogées sont : Mme Diva Hadamira Gaestelum Bajo, la présidente du Réseau, Mme Maria Elena Torresi de Mercuri, la représentante du Cône Sud au sein du Réseau et Mme Hortensa Margarita Lopez Quintana, la représentante de l'Amérique centrale.

Finalement, pour compléter les réponses obtenues par le biais d'entrevues et de questionnaires, nous avons fait appel à l'organisation iKNOW Politics. Le Réseau international de Connaissances sur les Femmes en Politique iKNOW Politics est un réseau interactif où les femmes politiques du monde entier partagent leurs expériences, accèdent à des ressources et discutent de sujets qui les intéressent¹. Par le biais de ce réseau, il est possible de poser des questions à des experts relativement à la participation politique des femmes. Pour compléter le *Rapport sur la participation politique des femmes*, deux questions ont été posées à l'organisme :

quelles sont les principales contraintes économiques à la participation politique des femmes et quels seraient les moyens de les surmonter?;

quels sont les moyens d'action des femmes parlementaires pour favoriser l'augmentation de la participation politique des femmes, tant dans le cadre des réseaux interparlementaires de femmes qu'au sein de leur État respectif?

¹ <http://www.iknowpolitics.org/>

2. Portrait des femmes en politique

En 1997, au moment de la création de la COPA, les femmes représentaient 18,7 % des parlementaires dans les Amériques². Aujourd’hui, elles représentent 22,5 % des élus du continent³. Ceci est dû principalement à des progressions non négligeables à Trinité, en Argentine, aux Bahamas et au Guatemala. Cependant, les résultats demeurent insuffisants dans d’autres États: à ce rythme, l’atteinte de la parité entre les hommes et les femmes ne se réalisera pas avant plusieurs décennies. De plus, l’accroissement de la représentation numérique n’est que la première étape dans le processus qui consiste à favoriser le changement dans les rapports de pouvoir. Il est primordial que le nombre de femmes ayant des fonctions d’importance au sein des gouvernements et des parlements augmente également. En effet, pour ce qui est des postes de présidentes de parlements, de fonctions au sein du pouvoir exécutif ou encore du statut de chef d’État, les progrès sont encore plus lents⁴. Par exemple, la progression des femmes dans les gouvernements entre 1994 et 2005 était de 3,8 %, contre 4,4 % du côté des assemblées législatives⁵.

Dans la majorité des pays, les femmes constituent plus de 50 pour cent de la population susceptible de se présenter aux élections et de détenir un siège au sein du Parlement⁶. Toutefois, comme il fut mentionné précédemment, en raison de nombreux obstacles, le nombre d’entre elles qui se portent candidates et qui sont élues est beaucoup plus faible. De plus, parmi les femmes elles-mêmes, certaines auront plus de facilité à se porter candidates et à se faire élire. La famille, l’argent, la classe socio-économique ou la confiance en soi sont des exemples d’éléments pouvant jouer en faveur d’une femme par rapport à d’autres. Ainsi, à l’aide des réponses obtenues, nous avons tenté de dresser un portrait des répondantes pour observer ce qui les caractérise et déterminer si celles-ci forment un groupe homogène. Par la suite, sera évoqué le profil des femmes en politique selon diverses études.

² Union interparlementaire (UIP), Les femmes dans les parlements nationaux, état de la situation au 25 décembre 1997, <http://www.ipu.org/wmn-f/arc/world251297.htm>

³ UIP, « Les femmes dans les parlements nationaux, état de la situation au 30 avril 2011 », <http://www.ipu.org/wmn-f/world.htm>

⁴ UIP, *Les femmes au parlement en 2009 : regard sur l’année écoulée*, <http://www.ipu.org/news-f/wop/37/5.htm>

⁵ Mathiason, John (2005), *What went wrong with the women’s revolution, Factors Impending Implementation of the Beijing Platform action*, Maxwell school of citizens and public affairs, Syracuse University

⁶ Manon Tremblay (dir.), *Femmes et parlements : Un regard international*, Remue-ménage, Montréal, 2005, p.10

Tableau 1 : Femmes chefs de l'exécutif des États des Amériques jusqu'à aujourd'hui

Nom	Pays	Année(s)
Présidentes		
Isabel Martinez de Peron	Argentine	1974-1976
Lidia Gueiler Tejada	Bolivie	1979-1980 (8 mois)
Ertha Pascal-Trouillot	Haïti	1990-1991 (11 mois)
Violeta Barrios de Chamorro	Nicaragua	1990-1997
Rosalia Arteaga Serrano	Equateur	1997 (2 jours)
Janet Jagan	Guyane	1997-1999
Mireya Moscoso de Arias	Panama	1999-2004
Michelle Bachelet	Chili	2006-2010
Cristina Fernandez de Kirchner	Argentine	2007-
Dilma Rousseff	Brésil	2010-
Laura Chinchilla	Costa Rica	2010-
Premières ministres		
Mary Eugenia Charles	Dominique	1980-1995
Kim Campbell	Canada	1993 (5 mois)
Beatrix Merino Lucero	Pérou	2003 (6 mois)
Portia Simpson-Miller	Jamaïque	2006-2007

SOURCE : Women World Leaders, <http://www.terra.es/personal2/monolitj/00women.htm>

2.1 Portrait des femmes interrogées

Dans un premier temps, il a été demandé aux parlementaires quelles avaient été leurs principales filières d'accès à la voie politique. Elles se devaient donc de mentionner le degré d'influence qu'avaient eu leur éducation, leurs relations interpersonnelles, leur emploi, leurs activités syndicales et leurs engagements communautaires sur leur choix d'une carrière en politique. Plus de 80 % des femmes ont affirmé que leurs engagements communautaires avaient eu beaucoup d'influence sur leur engagement en politique. Quant à leur éducation, 64% des femmes interrogées ont également affirmé qu'elle avait eu beaucoup d'influence. D'ailleurs, Mme Diva Hadamira Gastelum, présidente du Réseau, a mentionné en entrevue que ses études universitaires en droit avaient contribué à la sensibiliser aux questions de genre et à s'engager politiquement pour améliorer les conditions de vie des femmes. Les parlementaires sondées ont également répondu à une question concernant leur motivation pour se porter candidates au Parlement. Dans l'ensemble, la grande motivation des femmes était le désir de se mettre au service de leur pays puisque 100 % des femmes interrogées ont répondu que ce motif avait eu beaucoup d'influence sur leur décision de présenter leur candidature. Elles ont été plusieurs à mentionner aussi l'amélioration des conditions de vie des citoyens et des citoyennes de leur État comme motif pour entreprendre une carrière politique. À l'inverse, peu d'entre elles ont mentionné qu'elles avaient été poussées par le désir de participer aux décisions ayant un impact sur leur vie. Par ailleurs, le niveau de

confiance en elles-mêmes semble être un facteur faisant l'unanimité auprès de femmes sondées puisque 86 % d'entre elles jugent ce facteur comme ayant eu une influence positive. 92 % d'entre elles ont également mentionné que leur niveau d'expérience sur les questions relatives à la représentation, telles que la capacité de faire des discours ou de développer des réseaux de contacts avaient eu une

Comment vos expériences antérieures ont-elles influencé votre choix d'une carrière politique?

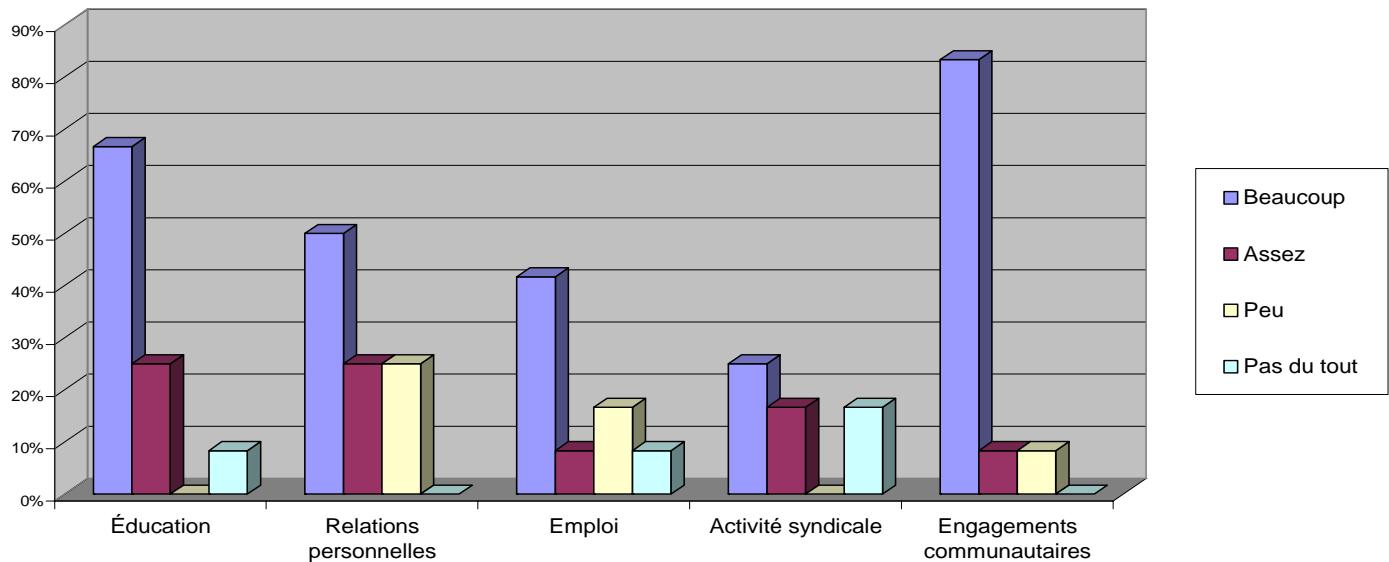


Figure 1 : Influence des expériences antérieures sur le choix d'une carrière en politique

incidence certaine. Les répondantes du questionnaire semblent donc être dans l'ensemble des femmes avec un bon niveau d'instruction et de confiance en soi, et qui avaient déjà des habiletés et des aptitudes reliées à ce domaine au moment de se lancer en politique.

2.2 Qui sont les femmes en politique?

Les études démontrent qu'en général, les femmes en politique sont nettement plus scolarisées que l'ensemble de leurs collègues masculins. D'ailleurs, un sondage réalisé par l'Union interparlementaire (UIP) auprès de 272 parlementaires hommes et femmes de partout à travers le monde confirme cette hypothèse. 50 % des femmes répondantes avaient un diplôme universitaire d'études supérieures et 35 % avaient un diplôme universitaire de premier cycle. Un pourcentage sensiblement plus faible d'hommes avait atteint ces niveaux d'études. En outre, il est très fréquent que les femmes politiciennes

proviennent de professions « au sommet de la hiérarchie du marché du travail⁷ ». Elles sont avocates, directrices, femmes d'affaires, médecins, professeures à l'université, économistes ou encore psychologues. Elles disposent ainsi de revenus nettement plus élevés que l'ensemble des femmes. Pour la plupart, elles ont aussi eu une longue expérience d'engagement au sein de la société civile ainsi qu'à d'autres paliers politiques avant d'entrer au parlement⁸. Ces caractéristiques concordent avec les réponses obtenues de la part des femmes du Réseau qui affirmaient que leur éducation et leurs engagements communautaires avaient eu beaucoup d'influence sur leur entrée en politique.

Ces données démontrent donc, que le portrait des femmes en politique ressemblent très peu à celui de l'ensemble des femmes⁹. Celles-ci partagent aussi généralement une proximité identitaire avec leurs collègues masculins. Elles font partie « d'une élite¹⁰ » tout comme ceux-ci. Ceci peut possiblement s'expliquer du fait que pour être acceptées dans un milieu majoritairement masculin, les femmes doivent posséder des qualifications exceptionnelles. Ainsi, il est faux de croire que les femmes et les hommes en politique forment deux blocs opposés et que les femmes se ressembleraient et se distingueraient d'hommes similaires entre eux.

2.3 Le rôle des femmes parlementaires pour améliorer la participation politique des femmes

Même si les femmes parlementaires ont un profil qui les distinguent de l'ensemble des femmes, elles ont tout de même un rôle à jouer pour améliorer la participation politique des femmes. Dans le questionnaire, la question ouverte suivante a été soumise aux femmes interrogées : en tant que femme parlementaire, comment pouvez-vous contribuer à inciter la participation des femmes en politique? La réponse qui est revenue le plus souvent est la consultation et l'information des femmes par différents moyens tels que des conférences, des tables rondes ou des séances consultatives. D'une certaine manière, on semble réaliser que pour intéresser les femmes à la politique, il faut leur démontrer que la politique peut travailler pour elles. Il est également nécessaire de connaître leurs points de vues et leurs idées. Finalement, il a été mentionné à quelques reprises que les programmes de mentorat pourraient être un moyen efficace pour familiariser les nouvelles recrues avec le monde de la politique.

⁷ Manon Tremblay, *100 questions sur les femmes en politique*, Remue-Ménage, Montréal, 2008, p.199

⁸ *Ibid.*, p.199

⁹ *Ibid.*, p.200

¹⁰ *Ibid.*, p.200

Il ressort des réponses du questionnaire qu’afin d’encourager la participation des femmes en politiques, les parlementaires doivent défendre activement les intérêts des femmes. Elles doivent utiliser leurs prérogatives pour promouvoir la place des femmes en politique et l’amélioration de la condition de la femme. Ainsi, plusieurs mentionnent l’importance de leur rôle de législatrice et proposent à la fois de mettre en place et de renforcer les lois qui concernent les questions traitant de l’égalité des genres. D’autres affirment qu’elles se doivent d’utiliser leur rôle de contrôle pour s’assurer que le gouvernement pose des actions concrètes. Les répondantes semblent donc soucieuses de représenter les intérêts des femmes dans l’exécution des tâches qui leur reviennent en tant que membres du Parlement.

3. Les facteurs ayant une influence sur l’élection des femmes

Toute personne, femme ou homme, désireux de se faire élire dans un Parlement, doit franchir quatre étapes. En d’autres mots, pour siéger au Parlement, une personne doit avoir la capacité de le faire, décider de poser sa candidature, être sélectionnée par un parti politique et finalement, elle doit être choisie par l’électorat pour le représenter¹¹. L’éligibilité et le recrutement concernent donc la capacité et la volonté exprimée d’une personne de proposer sa candidature, alors que la sélection et l’élection dépendent plutôt du désir manifesté par l’électorat et les partis de retenir cette candidature. Le processus d’accès au Parlement peut donc être pensé selon le modèle économique de l’offre et de la demande et, à toutes ces étapes, les femmes doivent faire face à une multitude d’obstacles. En général, on peut dire que la plupart d’entre eux sont communs à tous, mais ils ne se présentent pas partout de la même manière ou avec la même importance. Cependant, l’importance de ces obstacles varie en fonction du contexte de chacun des États. En effet, les femmes qui veulent entrer en politique sont souvent confrontées à un environnement politique, public, culturel et social hostile à leur égard. Dans cette partie du rapport, il sera donc question de ces facteurs qui peuvent influencer l’entrée des femmes en politique. Dans le but de simplifier l’analyse, ces facteurs seront classés en trois catégories : socio-économiques, politiques et culturels.

¹¹ Norris, Pippa et Joni Lovenduski (1995). « Pathways to Parliament », *Talking Politics*, vol. 1, no 3, p.90-94

3.1 Facteurs socio-économiques

La première étape pour une femme étant de se décider à se présenter aux élections, celle-ci doit entrevoir des opportunités pour prendre une telle décision. En effet, la volonté d'une femme d'entamer une carrière politique sera affectée par le nombre d'opportunités, l'environnement politique et la possibilité pour elle de réunir des ressources pour faire une campagne électorale. Ainsi, le statut social et économique de la femme au sein de la société a une influence directe sur sa participation aux instances politiques. C'est d'ailleurs en grande partie l'amélioration des conditions de vie des femmes qui a eu pour effet des avancées importantes quant à la représentation des femmes en politique au cours des dernières décennies¹². Dans cette partie du rapport, il sera donc question d'avancées aux conditions économiques et sociales des femmes dans les Amériques qui ont contribué à l'augmentation du nombre de femmes en politique. Il s'agit de l'éducation des femmes, de leur entrée sur le marché du travail et de la création de structures alternatives.

Les résultats du sondage démontrent que les trois facteurs mentionnés ont une influence importante sur la décision des femmes interrogées d'entamer une carrière politique. 92 % d'entre elles ont affirmé que le niveau d'instruction avait une influence positive et 85 % ont affirmé la même chose au sujet de l'accès à l'emploi. À l'inverse, 77 % des femmes ont mentionné que la double charge domestique et professionnelle pouvait décourager les femmes à entamer une carrière politique. Il sera également question dans cette section des contraintes économiques auxquelles doivent faire face les femmes qui désirent occuper la fonction parlementaire.

3.1.1 L'éducation et l'entrée sur le marché du travail

L'augmentation de l'éducation et de l'emploi chez les femmes a certainement eu un effet important pour redresser la situation à cet égard. En effet, l'éligibilité et l'engagement en politique dépendent en partie de l'accès à certaines facilités telles que l'éducation, les revenus et le temps libre¹³. En fréquentant les écoles et les universités plus longtemps, les femmes acquièrent des compétences et des connaissances qui leur donnent de meilleures qualifications. En outre, il est assez évident que l'éducation donne aussi aux femmes une meilleure estime d'elles-mêmes. Celles-ci se sentent alors plus aptes à accomplir un mandat parlementaire et à rivaliser avec d'autres individus. En somme, l'accès à l'instruction fait sortir les femmes hors des limites de leur foyer et leur ouvre les portes de la

¹² Joni Lovenduski et Azza Karam, *Les femmes au Parlement : faire la différence*, IDEA, Stockholm, 2003, p.174

¹³ *Ibid*, p.175.

représentation politique en leur procurant une meilleure estime de soi et des outils pour entamer une carrière politique. Ainsi, tout porte à croire que les disparités liées au sexe en ce qui concerne l'éducation ont désavantagé l'entrée des femmes dans le monde politique. Toutefois, on peut se réjouir puisque dans les Amériques, le taux d'alphabétisation des 15-24 ans ne présente quasiment plus de différences liées au sexe¹⁴.

En plus d'avoir un niveau d'instruction plus élevé qu'auparavant, le nombre de femmes occupant un emploi a aussi augmenté. La participation des femmes à la population active a constamment révélé qu'elle avait un effet significatif sur la proportion de femmes participant à la vie politique. En fait, sortir du foyer et entrer dans la population active éveillent sans nul doute la conscience politique des femmes et entraînent une augmentation du nombre de femmes susceptibles de bénéficier d'une expérience de militantisme et d'encadrement dans les organisations professionnelles et syndicales. À cela s'ajoute l'opportunité de créer des réseaux et des contacts, et de développer des aptitudes qui pourront être utiles au moment de se lancer en politique.

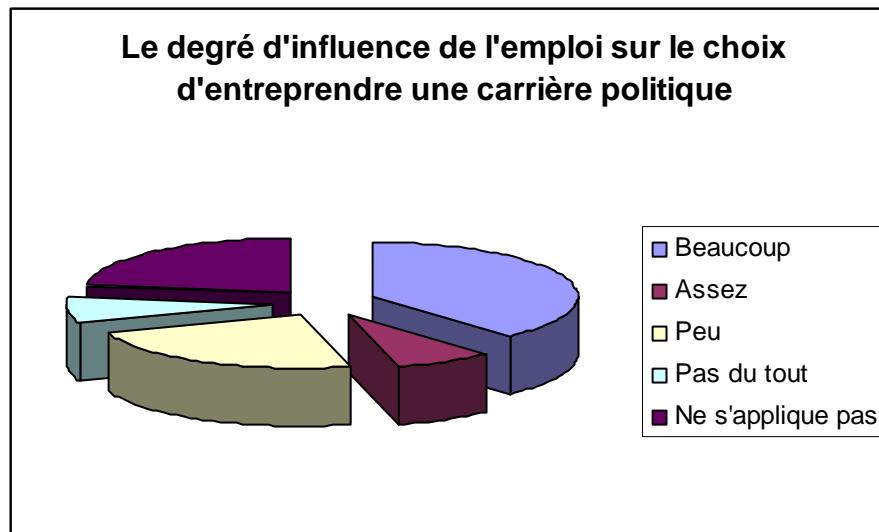


Figure 2 : Influence de l'emploi sur le choix d'entreprendre une carrière politique

3.1.2 Structures alternatives

Presque partout dans le monde, la plupart des tâches domestiques reviennent aux femmes. Comment les femmes pourraient-elles participer à la vie politique alors qu'elles n'ont souvent qu'un choix, celui de

¹⁴ ONU-Femmes, <http://www.un.org/french/womenwatch/followup/beijing5/session/fiche2.html>

survivre et de pourvoir aux besoins les plus essentiels de leur famille? En effet, certaines d'entre elles sont à la fois épouses et mères de famille et pratiquent une profession à plein temps. Il est donc presque impossible d'envisager de briguer un mandat parlementaire dans ces conditions.

De plus, les calendriers parlementaires n'accordent que rarement de l'attention à la création de structures facilitant l'accès des mères de famille au marché du travail, en particulier au travail parlementaire¹⁵. Les femmes parlementaires sont nombreuses à se débattre pour tenter d'équilibrer leur vie familiale avec les exigences de leur tâche élective, impliquant des heures tardives, des déplacements et parfois l'absence d'appui matériel¹⁶. D'ailleurs, les résultats de l'enquête réalisée par l'UIP mentionnée précédemment démontrent que l'ensemble des répondantes ont considéré que les responsabilités familiales étaient le principal élément dissuasif pour les femmes au moment d'entreprendre une carrière politique¹⁷. À l'inverse, pour les hommes interrogés, les responsabilités familiales étaient peu dissuasives.

En ce sens, la mise en place graduelle de structures alternatives permettant d'alléger les responsabilités familiales qui incombent aux femmes ne peut que faciliter et encourager l'accès des femmes à la politique¹⁸. Les garderies sont un parfait exemple de ce type de structures alternatives. L'impact des responsabilités familiales sur les ambitions politiques des femmes ressort clairement de certaines études qui ont démontré qu'un État qui investit dans le développement social et économique de la communauté notamment en offrant des structures alternatives à la famille favorise indirectement la représentation des femmes au parlement.

3.1.3 Les contraintes économiques et la difficulté de faire campagne

Un rapport de la Women's Environment and Development Organization (WEDO), s'inspirant des résultats d'une réunion d'experts ayant eu lieu en décembre 2007, met en lumière les obstacles auxquels les femmes candidates sont confrontés pour le financement de leur campagne¹⁹. En effet, les

¹⁵ Azza Karam (dir.), *Au-delà du nombre, Obstacles à la participation politique des femmes*, IDEA, Stockholm, 1998, p.30.

¹⁶ *ibid.*, p.31

¹⁷ UIP, *Égalité en politique : Enquête auprès des femmes et hommes dans les parlements*, 2008, Genève, p.12

¹⁸ Richard E. Matland (1998) "Women's Representation in National Legislatures: Developed and Developing Countries." *Legislative Studies Quarterly*, 23(1): 109-125.

¹⁹ WEDO, http://www.wedo.org/?search-class=DB_CustomSearch_Widget-db_customsearch_widget&widget_number=preset-default&all-4=Library&cs-all-0&cs-all-1=Political+Participation&cs-Media_Type-2&cs-Resource_Type-3&cs-Publication_Year-5&cs-Publication_Year-6&cs-Publication_Year-7&search=Search

campagnes électorales sont très coûteuses et le manque de moyens financiers peut constituer un grand obstacle à la victoire électorale. D'ailleurs, plusieurs femmes leaders politiques ont affirmé au cours d'interview pour le forum iKNOW politics que le manque de moyens financiers fait défaut aux femmes²⁰.

Il est vrai que la question du financement touche autant les candidats que les candidates aux élections. Cependant, les femmes sont confrontées à des difficultés particulières. Par exemple, elles ont rarement la maîtrise des ressources familiales. Par conséquent, lorsqu'elles décident de se présenter à des élections, elles hésitent souvent à investir les ressources familiales, contracter des prêts et risquer leur propre capital. Ceci est d'autant plus vrai qu'il faut considérer qu'elles doivent disposer d'argent dès le début de la campagne et même avant. La députée Maria Elena Torresi, représentante régionale du Cône Sud au Réseau, a d'ailleurs mentionné lors de son entretien que même pour les femmes parlementaires, il était parfois difficile d'obtenir sa juste part du financement. Celles-ci doivent s'affirmer haut et fort pour s'assurer de l'obtention de l'argent qui leur revient. En ce sens, des experts soulignent que même en ce qui concerne l'argent public, il peut y avoir un déséquilibre entre hommes et femmes. Les femmes détiennent souvent un pouvoir inférieur dans leur parti politique, qui contrôle la répartition des fonds.

L'importance des coûts des campagnes électorales dépend du contexte. L'importance des ressources financière varie en fonction de l'adoption ou non de mesures propices aux femmes telles que le financement public, les systèmes de quotas, les limites imposées en matière de dépenses électorales, de temps de campagne ou de donations. « Dans des contextes dans lesquels les femmes ne sont pas soutenues par des mesures positives, l'investissement financier dans la campagne prend davantage d'importance et de pertinence pour structurer une bonne candidature électorale²¹ ». À cet effet, au cours de leurs entrevues pour iKNOW politics, certaines femmes proposaient des mesures discriminatoires c'est-à-dire des financements pour permettre aux femmes politiques d'augmenter leurs chances.

Finalement, on peut conclure à la question sur les contraintes économiques posée à l'organisme iKNOW politics, que la pénurie de ressources financières peut constitué un important obstacle à la concrétisation de la parité dans les parlements. Toutefois, il existe des stratégies financières susceptibles

²⁰ iKNOW Politics, <http://www.iknowpolitics.org/fr/news/interviews>

²¹ Marcela Rovar Restrepo, Le financement de la campagne des femmes : défis, incitations et recommandations, UIP, « Le parlement est-il ouvert aux femmes? Évaluation », p.42.

d'aider les femmes à surmonter ce fardeau et à faire augmenter la participation des femmes au parlement.

3.2 Facteurs politiques

En septembre 2009, lors de la Réunion annuelle du Réseau des femmes à Salta, en Argentine, un premier volet du *Rapport sur la thématique de la participation politique des femmes* avait été présenté. Ce document exposait les effets des différents types de systèmes électoraux et examine le rôle des partis politiques comme vecteur de la participation politique des femmes. Comme le système électoral et le rôle des partis politiques sont les facteurs politiques les plus déterminants, les conclusions de ce rapport seront exposées brièvement dans cette partie. D'autres variables des régimes politiques, tels que le nombre de sièges et le renouvellement et le cumul des mandats, seront également survolés dans le but de mesurer leur influence sur la participation politique des femmes. Avant d'expliquer l'impact de tous ces facteurs politiques, nous tenterons de déterminer si la « qualité de la démocratie » est liée à la proportion de femmes qui détiennent un siège au parlement.

3.2.1 Démocratie et femmes parlementaires

Dans le questionnaire distribué aux femmes du Réseau, 79 % des répondantes ont affirmé que le caractère démocratique de leur État avait contribué positivement à augmenter le nombre de femmes à entreprendre une carrière politique dans leur pays. Ce résultat s'explique certainement par le fait que les principes qui soutiennent une démocratie représentative implique qu'un certain nombre de femmes exerce la fonction parlementaire. Ceci est essentiel pour la légitimité des institutions. Toutefois, dans la réalité, on remarque que les États font face à un manque d'égalité des genres dans leurs processus de démocratisation. Seuls les pays nordiques, reconnus pour la qualité de leur gouverne démocratique, tendent à confirmer l'existence d'un lien entre démocratie et forte proportion de femmes parlementaires²².

Par ailleurs, une représentation féminine accrue ne témoigne pas forcément d'une plus grande reconnaissance de l'égalité de genres. Comme le mentionne Mme Diva Gastelum, présidente du Réseau, dans son entretien, les candidates ne doivent pas seulement être présentes en nombre, mais elles doivent aussi être en mesure de prendre la place qui leur revient au sein de l'échiquier politique. Pour

²² La Suède, la Finlande, la Norvège et le Danemark détiennent respectivement le 4^e, le 7^e, le 8^e et le 13^e rang mondial.

conclure, malgré le manque d'adéquation entre le niveau de vie démocratique et le nombre de femmes au sein du Parlement, il est indéniable que pour prétendre à un système démocratique, le nombre de femmes au sein des Parlements doit être représentatif de la société.

3.2.2. Les systèmes électoraux

Comprendre les effets des différents types de systèmes électoraux sur la représentation politique des femmes est indispensable pour élaborer des stratégies visant à élargir leur apport et à développer leur capacité à participer à la vie politique. On peut définir un système électoral de manière extensive comme l'ensemble des règles qui président l'organisation des élections dans un État²³. En vertu de ces règles, les voix exprimées lors d'une élection sont traduites en sièges remportés par des candidats et des partis. De ce fait, la configuration des systèmes électoraux peut avoir un impact important sur la représentation des femmes en politique. Dans le cadre du questionnaire, 85 % des répondantes ont affirmé que leur système électoral avait une influence positive sur le nombre de femmes parlementaires au sein de leur État.

Afin de simplifier l'analyse, on a classé les systèmes électoraux en trois grandes catégories : le scrutin majoritaire/à majorité relative; le système semi-proportionnel, et la représentation proportionnelle. Le mode de scrutin majoritaire permet d'accorder le siège ou les sièges au candidat ayant obtenu la majorité des voix à l'intérieur d'une circonscription. Contrairement au scrutin proportionnel, il est souvent perçu que les scrutins majoritaires défavorisent les femmes. Les principales raisons pouvant expliquer cette perception sont le mode de sélection des candidatures et le nombre restreint de sièges que ce mode de scrutin implique. En effet, le scrutin majoritaire uninominal est la variante la plus courante de ce type de système électoral. Ce mode d'élection implique que chaque district électoral soit représenté par une seule personne. Conséquemment, la pression est forte pour sélectionner une candidature qui est perçue comme la plus à même de remporter²⁴. Or, selon plusieurs études, à ce jeu, toutes les candidatures ne se valent pas puisqu'un modèle informel encadre le processus de sélection de la candidature perçue comme gagnante. Ce modèle informel inclurait peu de femmes, il correspondrait davantage au profil et aux expériences des hommes²⁵. Ainsi, ce ne sont pas les scrutins majoritaires en soi qui défavorisent l'élection de femmes, mais plutôt la conjoncture créée par la prédominance d'un

²³ Andrew Reynolds et Ben Reilly, *La Conception des Systèmes Électoraux. Un manuel de International IDEA*, International IDEA Stockholm, 2002.

²⁴ André-Paul Frognier et Anne-Sylvie Berck, « Les systèmes électoraux : types et effets politiques », A. Laurent, P. Delfosse, A-P. Frognier (dir.), *Les systèmes électoraux : permanences et innovations*, Paris, l'Harmattan, 2004, p.25-46.

²⁵ Norris, Pippa et Joni Lovenduski (1989), « Pathways to Parliament », *Talking Politics*, vol. 1 , no. 3, p.90-94.

modèle informel de candidature gagnante allié à l'obligation pour les partis politiques de ne retenir qu'une seule candidature par district électoral. En ce sens, la bonne volonté des formations politiques est essentielle pour augmenter le nombre de femmes parlementaires.

Contrairement au scrutin majoritaire, le scrutin proportionnel est considéré comme favorable à l'élection de femmes. Ainsi, dans les Amériques, le Costa Rica et l'Argentine qui ont respectivement 38,60 % et 38,50 % de femmes au sein de leurs Parlements ont un scrutin proportionnel. C'est une caractéristique générale des scrutins de liste qui contribuerait à ce que ceux-ci soient plus favorables à l'élection de femmes. Alors que les scrutins majoritaires uninominaux se limitent à un candidat par parti et par district électoral, les scrutins proportionnels impliquent plusieurs candidats par district et par parti. Dès lors, « il devient peu stratégique d'un point de vue électoral, de présenter une équipe uniforme composée uniquement d'hommes²⁶ ». Toutefois, l'application du scrutin proportionnel ne ressort pas clairement comme cause favorisant la représentation des femmes dans le cas spécifiques du Brésil et de la Colombie. Dans ces deux États, les femmes ne dépassent pas les 10 % dans les chambres basses. Ainsi, malgré les caractéristiques des systèmes proportionnels qui sont favorables à la participation politique des femmes, les autres facteurs pouvant influencer l'élection de femmes sont nombreux et ne sont pas seulement d'ordre politique, mais aussi socioculturel et économique. De plus, l'impact des modes de scrutin sur le nombre de femmes parlementaires dépend aussi des acteurs qui les manipulent, c'est-à-dire les partis politiques²⁷.

Finalement, le système semi-proportionnel se caractérise par le fait qu'une partie du parlement est élue au scrutin proportionnel et une autre au scrutin majoritaire. En Amérique, les scrutins mixtes existants sont avec compensations, c'est-à-dire que les sièges de la proportionnelle peuvent être utilisés pour compenser toute disproportionnalité dans les sièges de circonscriptions. Ainsi, la performance des scrutins mixtes sur la féminisation des parlements se situe à mi-chemin entre celles des scrutins proportionnels et celles des majoritaires²⁸.

En somme, certains aspects d'un mode de scrutin ont des effets sur les relations entre les femmes et le pouvoir politique. Toutefois, le contexte social et historique, la culture politique et la situation des

²⁶ Manon Tremblay, *Op. cit*, p.120

²⁷ Martland, Richard E., *Enhancing Women Political participation*, IDEA, Stockholm, 2005

²⁸ Ferrara, Federico, Erik S. Herron et Misa Nishikawa (2005). *Mixed Electoral Systems. Contamination and Its Consequences*, New-York, Palgrave Macmillan

femmes d'une société demeurent des facteurs influents quant au niveau de représentation des femmes en politique.

3.2.3 Les partis politiques

Si les répondantes au questionnaire semblaient considérer comme facteur positif leur système électoral, la réponse a été mitigée en ce qui a trait à l'influence des partis politiques. 50 % des répondantes croient que le soutien de leur parti politique avait un impact positif alors que 42 % croient le contraire. Un tel résultat démontre que selon les valeurs et les règles d'un parti politique, l'influence de celui-ci peut s'avérer négative ou positive sur la proportion de femmes en politique.

Dans la plupart des systèmes parlementaires, les partis politiques sont le véhicule principal par lequel sont élus les candidats. Actuellement, les candidats présentés par les partis politiques sont pour la plupart des hommes. Selon une étude de l'*International Institute for Democracy and Electoral Assistance* (IDEA), dans les Amériques, seulement 25 % des candidats électoraux seraient des femmes²⁹. Toutefois, les caractéristiques des candidats présentés par les formations politiques au pouvoir législatif ont des conséquences importantes sur la composition de la législature. Les procédures de nomination des candidats varient d'un État à l'autre et peuvent être distinguées par de nombreuses caractéristiques, incluant, par exemple, l'ampleur de la participation et la centralisation ou la décentralisation du processus. Toutefois, sans égard au type de processus, on dénote que le candidat gagnant recherché a très souvent les qualifications et les expériences dans des domaines dirigés par les hommes. Comme il fut expliqué précédemment, le modèle informel de la candidature gagnante est plus avantageux pour les hommes. Or, ce modèle n'implique pas nécessairement que l'on recrute les candidats les plus compétents et ne permet pas à l'électorat de choisir parmi un échantillon représentatif de la population.

Les partis politiques peuvent opter pour des règles formelles et explicites pour sélectionner leurs candidats, ou des règles informelles connues par les participants, non explicitées. Il est démontré qu'un processus de sélection orienté par des règles est plus favorable aux femmes puisqu'il permet à celles-ci de prendre compte du processus et d'utiliser les règles à leur avantage. De plus, les partis plus institutionnalisés discutent et débattent plus fréquemment de leurs règles, ce qui permet aux femmes de proposer des paramètres mieux adaptés à la sélection des candidatures féminines³⁰. À l'inverse, les

²⁹ Vivian Rauza, Beatriz Llanos et Gisela Garzon de la Roza, *Partidos políticos y paridad, La educación pendiente*, IDEA, Stockholm, 2010, p.48

³⁰ Richard Matland , *Op. cit.*, p.12

partis moins institutionnalisés comptent sur un processus qui se prête plus au parrainage et dans lequel les nominations peuvent avantager les personnes ayant des connexions personnelles et un réseau influent. En raison de leur arrivée plus récente en politique, comparativement aux hommes, les femmes ont moins de capital politique et moins d'accès à ces réseaux. Par contre, des règles informelles peuvent permettre plus de flexibilité et peuvent donner plus d'opportunités de s'adapter et de répondre aux réalités des femmes. Toutefois, les gains peuvent être volatiles et facilement réversibles aux élections suivantes.

3.2.4 Autres facteurs politiques

Dans la littérature, il est fréquemment mentionné que la sous-représentation peut également s'expliquer par le manque de postes à briguer. En effet, pour qu'il y ait recrutement et sélection de candidatures en vue d'élections législatives, encore faut-il qu'il reste des postes à pourvoir. Or, le nombre de postes vacants est limité par deux phénomènes, soit celui des parlementaires qui renouvellent leur mandat et celui du cumul des mandats.

Les parlementaires qui sollicitent un nouveau mandat ont souvent la victoire plus facile puisqu'ils ont des réseaux bien établis et leur nom est reconnu³¹. Ils disposent donc d'un capital social et politique plus important. Actuellement, 83 % des parlementaires à travers le monde sont des hommes. Ainsi, dans un contexte où le nombre de sièges à pourvoir est limité, les parlementaires déjà en place bloquent l'accès au Parlement à de nouvelles personnes. Il est ainsi logique que l'on suggère de limiter le nombre de mandats consécutifs pour augmenter le nombre de femmes dans les parlements.

Le cumul des mandats qui permet d'occuper plusieurs postes politiques à la fois peut aussi nuire au renouvellement de la classe politique et donc, à l'arrivée de femmes en politique. Des recherches ont également démontré que le nombre de sièges au Parlement joue un rôle sur la proportion de femmes qu'on y retrouve. En effet, il existe une forte relation entre le nombre de sièges à pourvoir dans un district électoral et le nombre de candidats et candidates qu'un parti politique fait élire. Ainsi, plus un parti remporte de sièges dans un district électoral, plus nombreuses sont les femmes qui accèdent au Parlement³².

³¹ Manon Tremblay (dir.), *Op. cit.*, p.13

³² Manon Tremblay, *Op. cit.*, p.200

Tableau 2 : Systèmes électoraux des Chambres basses ou uniques des États des Amériques et nombre de sièges

<u>Pays</u>	<u>Système électoral</u>	<u>Nombre de sièges</u>	<u>Pourcentage de femmes au Parlement (%)</u>
Antigua et Barbuda	Majoritaire	19	10,50
Argentine	Proportionnel	257	38,50
Bahamas	Majoritaire	41	12,20
Barbade	Majoritaire	30	10,00
Bélgique	Majoritaire	32	0
Bolivie	Mixte	130	25,40
Brésil	Proportionnel	44	8,60
Canada	Majoritaire	308	22,10
Chili	Majoritaire	120	14,20
Colombie	Proportionnel	166	12,77
Costa Rica	Proportionnel	57	38,60
Cuba	Majoritaire	614	43,20
Dominique	Majoritaire	32	12,50
El Salvador	Proportionnel	84	19,00
Équateur	Proportionnel	124	32,30
États-Unis	Majoritaire	435	16,80
Grenade	Majoritaire	15	13,30
Guatemala	Mixte	158	12,00
Guyana	Proportionnel	70	30,00
Haïti	Majoritaire	18	11,10
Honduras	Mixte	560	18,00
Jamaïque	Majoritaire	60	13,30
Mexique	Mixte	500	26,20
Nicaragua	Proportionnel	92	20,70
Pérou	Proportionnel	130	21,5
Panama	Mixte	71	8,50
Paraguay	Proportionnel	80	12,50
République Dominicaine	Proportionnel	183	20,80
Saint-Kitts-et-Nevis	Majoritaire	15	6,70
Sainte-Lucie	Majoritaire	18	11,10
Saint-Vincent et les Grenadines	Majoritaire	21	14,30
Suriname	Proportionnel	51	9,80
Trinité et Tobago	Majoritaire	42	28,60
Uruguay	Proportionnel	99	15,20
Venezuela	Mixte	165	17,00

SOURCE : UIP, « Les femmes dans les parlements nationaux, état de la situation au 30 avril 2011 », <http://www.ipu.org/wmn-f/world.htm>

3.3 Facteurs culturels

« La culture réfère aux valeurs, aux croyances et aux attitudes qui soutiennent une société, ses institutions et animent une population, sa façon d'être, de parler et de faire³³ ». Celle-ci exerce indépendamment des autres facteurs une influence propre sur la participation politique des femmes. Ainsi, dans deux États à niveau de développement similaire, mais à culture très différente, l'écart sur le chemin de la parité peut être significatif. La culture politique, la conception des rôles des genres, l'image véhiculée par les médias et la religion sont les principaux facteurs culturels déterminants pour la représentation des femmes au sein d'un parlement.

3.3.1 La conception des rôles et la culture patriarcale

La culture patriarcale qui est encore présente dans la plupart des sociétés des Amériques établit une hiérarchie entre hommes et femmes où l'homme est privilégié³⁴. En fait, dans un système patriarcal, en raison de sa position dominante, l'homme détermine le rôle que la femme doit jouer dans la société³⁵. Ainsi, au sein de ces sociétés dans lesquelles un rôle central est joué par les normes patriarcales et hiérarchiques, on considère que l'apport le plus important des femmes à la société relève de la sphère domestique. De plus, l'accent mis sur les responsabilités assumées par les femmes dans la sphère familiale est renforcé par la conception culturelle dominante du rôle de la femme dans la société. Ceci constitue une difficulté majeure pour les femmes désireuses de faire une carrière politique. D'ailleurs, la députée Lopez Quintana, représentante du Réseau des femmes pour l'Amérique centrale, a affirmé lors de l'entrevue individuelle réalisée en sa compagnie que cette culture patriarcale fait en sorte que l'on croit les femmes incapables d'occuper des postes politiques. Il s'agit, selon elle, de l'un des obstacles les plus importants à la participation politique dans son État.

Malgré leur histoire, leurs traditions et leurs valeurs différentes, « les sociétés de par le monde s'accordent sur l'idée d'une division de l'espace public et de l'espace privé à laquelle se greffe une répartition des rôles et des fonctions selon les sexes qui varie selon les sociétés³⁶ ». En conséquence, 57 % des femmes interrogées ont mentionné que les stéréotypes et rôles sociaux attendus avaient une influence négative sur la participation des femmes à la vie politique. En raison de cette manière de penser profondément ancrée dans les populations, les femmes n'ont souvent pas l'appui de leur

³³ Manon Tremblay, "Democracy, Representation, and Women: A comparative analysis", *Democratization*, 14, 4, 2007, 533-553.

³⁴ Eisestein, Z., *Contemporary Feminist Thought*, Unwin, London, 1984.

³⁵ Adrienne Rich, *Of Women Born : Motherhood as Experience and Institution*, Virago Press, London, 1997.

³⁶ Nadezhda Shvedova, *Obstacles à la participation politique des femmes au parlement*, IDEA, Stockholm, 2003, p.20.

entourage lorsqu'elles décident de se lancer en politique. Ce manque de soutien de la part de l'entourage est un autre élément dissuasif : 93 % des répondantes ont indiqué que la socialisation et l'éducation reçues avaient une forte influence sur la décision de devenir politicienne. Dans son entretien, la Présidente du Réseau, Diva Gastelum a d'ailleurs mentionné que l'éducation reçue par ses parents l'avait aidé à avoir la confiance et la combativité nécessaire pour entreprendre une carrière politique.

3.3.2 La culture politique

La culture politique est souvent la raison principale associée traditionnellement au peu de femmes dans les parlements. La politique est souvent perçue comme un monde de confrontation non adapté aux femmes et étranger à la socialisation traditionnelle de celles-ci. On croit ainsi que les femmes n'ont pas la capacité d'être de bons dirigeants politiques dans un tel monde où le modèle masculin est prédominant. En fait, la politique changerait les femmes bien avant que celles-ci ne parviennent à changer la politique³⁷. De cette manière, « la vie politique est organisée en fonction des valeurs des hommes et de leur style de vie³⁸ ». L'existence de ce modèle masculin entraîne de la part des femmes le rejet d'une politique de style masculin et de la politique en général. À cet effet, 38 % des femmes ont répondu que leur perception de la politique comme un milieu d'hommes avait eu une influence négative au moment d'entreprendre leur carrière politique. Une des répondantes du questionnaire a d'ailleurs mentionné que pour accroître la participation politique des femmes, il faut éliminer les stéréotypes présents dans l'imaginaire collectif et démontrer que les femmes sont capables d'occuper diverses fonctions dans la société. Par ailleurs, une question ouverte demandait aux femmes du Réseau quel conseil elles donnerait à une femme qui se prépare à entreprendre une carrière politique. Plusieurs ont répondu que la politique est un milieu dur et qu'il est nécessaire de faire preuve de courage et de persévérance. Ainsi, malgré l'arrivée de femmes en politique, des changements doivent encore être entrepris afin qu'elles y soient réellement les bienvenues.

3.3.3 Les médias

Les médias sont la principale source d'information politique au sein d'une population. Ainsi, la manière dont la nouvelle est rapportée et le cadre d'interprétation fourni par les médias ont un impact

³⁷ Manon Tremblay, *Op. cit.*, p.100

³⁸ Nadezhda Shvedova, *Op. cit.*, p.21

important sur l'opinion publique³⁹. De plus, ceux-ci ont la capacité de diriger l'attention publique et décider de l'importance accordée aux différents évènements de l'actualité. En raison de ce pouvoir, les médias peuvent s'avérer un obstacle ou un levier pour la participation politique de femmes.

Jusqu'à présent, les études démontrent que les médias traitent des femmes en politique de manière non seulement différente, mais souvent stéréotypée et négative tout en leur accordant moins de couverture médiatique⁴⁰. En effet, comme le mentionne l'auteur Manon Tremblay :

« en dépit du fait que les politiciennes évoluent dans la sphère publique, les médias ont tendance à les associer à l'univers privé de la famille. Leurs intérêts seraient ainsi ceux qui confortent leurs rôles familiaux traditionnels.⁴¹ »

En exerçant un tel cadrage médiatique, des questionnements quant à la compétence des femmes et leur capacité à occuper des responsabilités traditionnellement masculines peuvent être générés. Par exemple, lors de la course à l'investiture démocrate en 2008, aux États-unis, des critiques ont soulevé des doutes quant à la capacité d'Hilary Rodham Clinton à exercer la fonction de commandant en chef des Forces armées américaines⁴². Sous un angle plus quantitatif, les médias consacrent généralement moins d'espace et moins de temps aux politiciennes comparativement à leurs collègues masculins. De plus, ils accordent une importance démesurée à leur apparence : leur tenue vestimentaire, leur maquillage et leur coiffure au détriment des idées et des réalisations.

Évidemment, il est nécessaire de nuancer ce portrait de la couverture médiatique des politiciennes. Par exemple, les médias peuvent aussi contribuer à donner une meilleure image des politiciennes dans les sphères étiquetées comme étant réservées aux femmes. D'ailleurs, dans le questionnaire, il était demandé aux parlementaires si l'image des femmes et des hommes transmise par les médias avait une influence positive ou négative sur la participation des femmes en politique. Résultat : la moitié des répondantes a avancé que l'influence était positive alors que l'autre moitié a affirmé qu'elle était négative.

³⁹ Beatriz Llanos, Juana Nina, *Election Coverage from a Gender perspective*, A media monitoring manual, IDEA, Stockholm, 2011, p.6.

⁴⁰ Voir notamment : Norris, Pippa (dir.) (1997). *Women. Media and Politics*, New York, Oxford University Press, Kahn, Kim Fridkin (1996). *The political consequences of being a Woman. How stereotypes Influence the conduct and Consequences of Political Campaigns*, ,New-York, Columbia University Press.

⁴¹ Manon Tremblay, *Op. cit.*, p.101

⁴² Beddall, Kate (2008). « Hillary Clinton fustige le "sexisme" dans la campagne », *Le Devoir*, 21 mai, p.A5

4. Les initiatives publiques

4.1 Les quotas

Plusieurs États des Amériques ont imposé des quotas aux partis politiques les obligeant à présenter une proportion minimale de candidatures féminines aux élections. Ces initiatives visent à inverser la tendance des partis à présenter un nombre insuffisant de femmes, faisant ainsi obstacle à l'augmentation du nombre de femmes élues. Les données démontrent que la plupart des pays ayant introduit un système de quotas ont un pourcentage de femmes en politique plus élevé que les autres. Il y a également un consensus dans la littérature quant à l'efficacité des quotas pour affronter l'exclusion des femmes des structures politiques. D'ailleurs, en Amérique latine, où les quotas sont assez répandus, deux tiers de la population les considèrent comme bénéfiques pour assurer la participation politique des femmes⁴³.

Cependant, une certaine controverse demeure concernant les quotas. Par exemple, au Canada, les partis politiques semblent peu enclins à mettre en place de telles mesures positives, tels les quotas, pour favoriser la présence de femmes en politique. Un des arguments avancés contre les quotas est qu'il s'agit d'une discrimination, qui va à l'encontre du principe du candidat le plus compétent. Néanmoins, d'autres soutiennent qu'il s'agit plutôt d'une compensation aux barrières structurelles qui s'imposent aux femmes et qui empêchent une juste compétition entre les candidats. De plus, ceux qui sont pour les quotas mentionnent qu'au-delà des résultats quantitatifs, les quotas ont un effet bénéfique puisqu'ils permettent d'attirer l'attention et la préoccupation du public sur les inégalités entre les sexes.

Il y a principalement deux types de quotas : il y a ceux qui sont imposés par la Constitution ou par une loi et ceux que les partis s'obligent eux-mêmes à adopter. En Amérique latine, les quotas les plus répandus sont ceux qui tirent leur source d'une loi. Or, certains pays tels que le Costa Rica ou l'Équateur ont mis cette obligation dans leur Constitution. La façon dont la règle est établie y est pour beaucoup dans les résultats qui peuvent être obtenus. Établir un certain pourcentage de candidates ne veut pas dire que cela va produire un pourcentage similaire de sièges appartenant à des femmes. Par exemple, certains partis politiques vont respecter la loi, mais sans respecter son essence en plaçant les candidatures féminines en bas des listes où dans des circonscriptions où elles ont peu de chances de l'emporter. Donc, pour s'assurer de l'efficience des quotas d'autres mesures doivent être prises telles

⁴³ *Implementations of quotas : Latin America Experiences* , IDEA, Stockholm, 2003.

que des sanctions et des règles quant à l'ordre des candidats dans la liste pour les systèmes proportionnels. Par exemple, en Bolivie, la loi prévoit que pour chaque trois candidats sur la liste, un doit être une femme. Lorsque la liste est ouverte comme c'est le cas au Brésil ou au Panama, les électeurs bénéficient d'une plus grande marge de manœuvre. En d'autres mots, ce sont les électeurs qui décident du placement des gagnants. Dans ces cas, la culture politique est souvent dominante et les candidats masculins demeurent les plus favorisés. Par ailleurs, au Rwanda, qui se trouve au premier rang mondial au chapitre de la participation politique des femmes et qui comptait en date de 2008, 48,8 % de femmes, on procède tout autrement⁴⁴. Un nombre spécifique de sièges est réservé à des femmes.

Parmi les femmes qui ont répondu aux questionnaires, 67 % ont indiqué que les lois établissant des quotas pour la participation des femmes en politique sont une initiative ayant un impact positif. Quant aux quotas établis par des partis politiques, 82 % les ont qualifiés comme une initiative ayant un impact positif. Sans contredit, les quotas sont un bon moyen de remédier rapidement à la situation et augmenter le nombre de femmes au sein des parlements. Cependant, il est nécessaire de s'assurer que d'autres mesures soient prises parallèlement pour améliorer la situation des femmes dans la société et dans les instances politiques.

Tableau 3. Quotas dans les chambres basses et uniques des pays des Amériques

Pays	Année d'entrée en vigueur des quotas/ source	Pourcentage (%)	Proportion de femmes élues (%)	Liste fermée ou ouverte	Règles de placement	Sanction
Argentine	1991/legal	30	39	fermée	Oui	Refus de la liste électorale
Bolivie	1997/légal	33	25	fermée	Oui	Refus de la liste électorale
Brésil	1997/légal	30	9	Ouverte	Non	Si le pourcentage minimum n'est pas obtenu, les candidats du sexe surreprésentés peuvent être enlevés.
Costa Rica	1997/Constitution	40	39	Fermée	Non	Refus de la liste électorale
Équateur	1997/légal 2008/Constitution	50	32	Fermée	Oui	Ne sait pas

⁴⁴ IIP, « Les femmes dans les parlements nationaux, état de la situation au 30 avril 2011 », <http://www.ipu.org/wmn-f/world.htm>

Guyane	?/Légal	33	30	Fermée	Non	Refus de la liste électorale
Mexique	1996/Légal	30	26	Fermée	Non	Refus de la liste électorale
Panama	1997/Légal	30	8	Ouverte	Non	Ne sait pas
Paraguay	1996/Légal	20	13	Fermée	Oui	Refus de la liste électorale
Pérou	1997/Légal	25 (1997) 30 (2001)	21,5	Ouverte	Non	La Commission électorale se réserve le droit de rejeter un candidat
République Dominicaine	1997/Légal	33	21	Fermée	Non	Aucune
Uruguay	2009/ La loi électorale s'applique seulement à l'élection de 2014	33	15		Oui	Refus de la liste électorale

SOURCE : <http://www.quotaproject.com>

4.2 Les commissions parlementaires traitant des questions de genre

Selon les données de l'Union interparlementaire, une soixantaine de parlements à travers le monde se seraient dotés d'une commission chargée d'examiner les questions d'égalité des chances entre les hommes et les femmes⁴⁵. Une telle commission peut promouvoir des stratégies pour accroître la proportion de femmes parlementaires, mais peut aussi faciliter la prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans l'agenda parlementaire. Ainsi, les femmes déjà élues voulant aborder les questions de genre détiennent une plus grande marge de manœuvre dans une instance parlementaire où les prises de position peuvent être moins dictées par une discipline de parti. Une commission parlementaire peut aussi jouer un rôle pour que les questions vitales pour les femmes, telles que l'accroissement du nombre de femmes parlementaires, se concrétisent. Les parlementaires ont plusieurs cordes à leur arc pour exercer le devoir de contrôle qui leur revient, notamment la possibilité de poser des questions orales et écrites, ainsi que le droit, dans certains parlements de convoquer les ministres et les représentants du gouvernement. Ainsi, les commissions parlementaires peuvent être un outil additionnel à la réalisation de l'égalité entre les sexes par l'exercice du contrôle parlementaire.

⁴⁵ UIP, *Égalité des sexes et promotion de la condition de la femme : le rôle des commissions parlementaires*, Genève, 2006,

Dans de nombreux pays, ces commissions parlementaires ont connu beaucoup de succès. Toutefois, elles ont plusieurs défis à relever pour être réellement efficaces, notamment la coordination avec les autres commissions parlementaires, la société civile et les autres secteurs de l'État. Elles doivent, par ailleurs, exercer au minimum des fonctions d'observation et de contrôle⁴⁶. De plus, certains experts mentionnent que les avantages d'une commission parlementaire sur l'égalité des genres sont encore plus nombreux lorsque celle-ci détient le pouvoir de légiférer. Dans le cadre du questionnaire, 69% des répondantes ont considéré comme positive l'influence d'une commission parlementaire dédiée à l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur État.

En résumé, la création d'une commission parlementaire traitant des questions de genre permet une plus grande prise en considération de ces questions dans l'enceinte des parlements. En réunissant hommes et femmes de différents partis politiques pour aborder ce thème, on permet un meilleur engagement de la part de tous les parlementaires sur les droits des femmes.

5. Autres initiatives

5.1 Les partis politiques

Il fut exposé précédemment que les partis politiques jouent un rôle déterminant en ce qui a trait à la représentation politique des femmes. Ainsi, plusieurs initiatives permettant l'augmentation du nombre de femmes parlementaires doivent provenir de ces organisations si l'on souhaite obtenir des résultats notables. Au cours de la dernière décennie et même auparavant, certains partis ont commencé à adopter des stratégies pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique. Parmi celles-ci, on retrouve l'inclusion de l'égalité des genres dans les statuts et les déclarations de principes des partis, les programmes de formation et de préparation des femmes ainsi que les instances féminines au sein des partis.

L'inclusion de clauses ou de mentions concernant l'égalité des genres dans les instruments des partis politiques peut s'avérer un premier indicateur de l'importance accordée à la présence de femmes dans la vie politique par la formation. Par exemple, au Costa Rica, un pays qui fait très bien au niveau de la représentation politique des femmes, 100 % des partis politiques mentionnent l'égalité des genres dans

⁴⁶ *Ibid*, p.20.

leurs statuts⁴⁷. Par ailleurs, ces principes sur l'égalité des genres mentionnés dans les documents officiels des partis politiques deviennent également des instruments vitaux pour les femmes au moment d'exiger le respect des promesses des partis. De ce fait, compter sur ce type de dispositions peut doter les femmes d'une légitimité additionnelle au moment de présenter et négocier leurs demandes avec les autres secteurs représentés au sein des partis.

Plusieurs partis politiques au sein des Amériques ont créé un espace institutionnel pour les femmes dans leur structure interne. Ces organisations peuvent agir comme branche active du parti mobilisant l'électorat féminin et donnant un support logistique aux femmes. Ces instances peuvent aussi s'avérer des unités de promotion de l'égalité des genres, conseiller le parti sur les politiques concernant ce sujet et éduquer de manière générale les membres sur l'importance de la présence des femmes en politique et de l'amélioration de la condition féminine. Par contre, leur capacité d'opération et leur poids politique dépendent de plusieurs facteurs tels que leur degré de coordination, les ressources conférées par le parti et leur capacité de mobilisation. Dans la pratique, des études ont révélé que dans plusieurs cas, les instances féminines manquent d'appui de la part de leur parti et leur rôle est restreint à une fonction symbolique. Une évaluation faite par le *National Democratic Institute* a dévoilé que dans les Amériques, les unités de femmes sont fréquemment inactives ou peu fonctionnelles puisqu'elles n'ont pas de structure définie ni de plan de travail⁴⁸. Par contre, 91% des répondantes au questionnaire ont quant à elles indiqué que l'établissement de réseaux de femmes à l'intérieur des partis politiques est une initiative ayant un impact positif.

Le manque de ressources financières peut s'avérer une barrière significative pour l'accès des femmes à la politique électorale. Dans le but d'éliminer cette barrière, certains partis politiques s'obligent à attribuer une partie de leurs ressources financières à la promotion de la participation des femmes en politique. Il y a même quatre pays dans les Amériques, soit le Brésil, le Mexique, le Costa Rica et le Panama qui ont adopté une législation obligeant les partis politiques à octroyer une partie du financement public à cette cause. En ce sens, les mesures adoptées par le Brésil lors de la réforme de la loi électorale en 2009 sont assez sévères. C'est 5 % du financement public reçu que les partis doivent réservé au développement et au maintien des programmes de promotion et de diffusion de la participation politique des femmes. De plus, la loi établit que la publicité partisane doit promouvoir la

⁴⁷ Beatriz Ilenas et Kristen Sample, *Manual de buenas prácticas para la participación de mujeres en los partidos políticos latinoamericanos*, IDEA, Stockholm, 2008, p.21

⁴⁸ National Democratic Institute, <http://www.ndi.org/>

participation politique féminine en dédiant aux femmes un temps fixé par l'organisme national de direction du parti, observant un minimum de 10 % du temps total⁴⁹.

Les partis politiques ont aussi un rôle à jouer pour accroître les capacités des femmes à devenir des parlementaires. Ils ont, en effet, la possibilité d'offrir de la formation à leurs membres et leurs militantes et de leur fournir les outils nécessaires pour acquérir certaines compétences. Chez les femmes interrogées, 83 % ont indiqué que les programmes de développement du leadership féminin ont un impact positif sur la participation politique des femmes. L'organisation de colloques de conférences ou de cours pour aider les femmes à entrer dans le monde politique est un très bon moyen pour renforcer leur présence en politique. Outre ces activités de formation, les partis politiques pourraient également veiller à recruter des candidats dans des espaces sociétaux où l'on trouve plus de femmes. Il serait bénéfique pour eux d'obtenir des candidatures provenant de milieux telles que l'éducation ou la santé.

Finalement, les partis politiques ont un rôle important à jouer pour améliorer la participation politique des femmes puisqu'au sein de ces organisations se répercutent les stéréotypes et les obstacles présents dans l'ensemble de la société. Plusieurs alternatives s'offrent à eux afin de remédier à la situation. Ils doivent accepter que le changement passe par eux et même si cela peut s'avérer coûteux politiquement à court terme, il est indéniable qu'à long terme les résultats seront bénéfiques pour l'ensemble de la société.

5.2 La société civile

Les organisations de la société civile, telles que les organisations non-gouvernementales ou syndicales, peuvent avoir un poids important pour faire progresser la situation des femmes. Par le passé, leur action a permis plusieurs avancées dans divers pays à travers le monde. Par exemple, l'idée d'imposer des quotas en Argentine est venue d'abord des mouvements de femmes au sein de la société civile; 78 % des femmes qui ont répondu au questionnaire ont indiqué que les revendications de la société civile ont un impact positif sur la participation politique des femmes. Dans le sondage se trouvait également une question ouverte concernant les actions la société civile. On voulait savoir quelles initiatives la société civile pourrait mettre de l'avant afin d'accroître la participation politique des femmes. Une parlementaire a répondu qu'il est essentiel que la société civile travaille à changer l'image véhiculée par les médias par la dénonciation des programmes qui encouragent les stéréotypes et l'image de la femme

⁴⁹ *Ibid.*

comme objet sexuel. Une autre parlementaire a mentionné que la société civile se devait de valoriser le rôle de politicienne. Enfin, il a aussi été souligné que ces organisations doivent soutenir les femmes qui aspirent à devenir candidates en leur permettant de développer les habiletés nécessaires à une carrière politique et en les aidant à obtenir les ressources nécessaires à une élection. Ainsi, comme c'est le cas pour d'autres enjeux sociaux, la société civile a un important rôle à jouer au niveau de l'éducation et de la sensibilisation ainsi que de la formation et du soutien.

Le pourcentage de femmes qualifiant l'impact de ces initiatives privées comme positives pour la participation politique des femmes

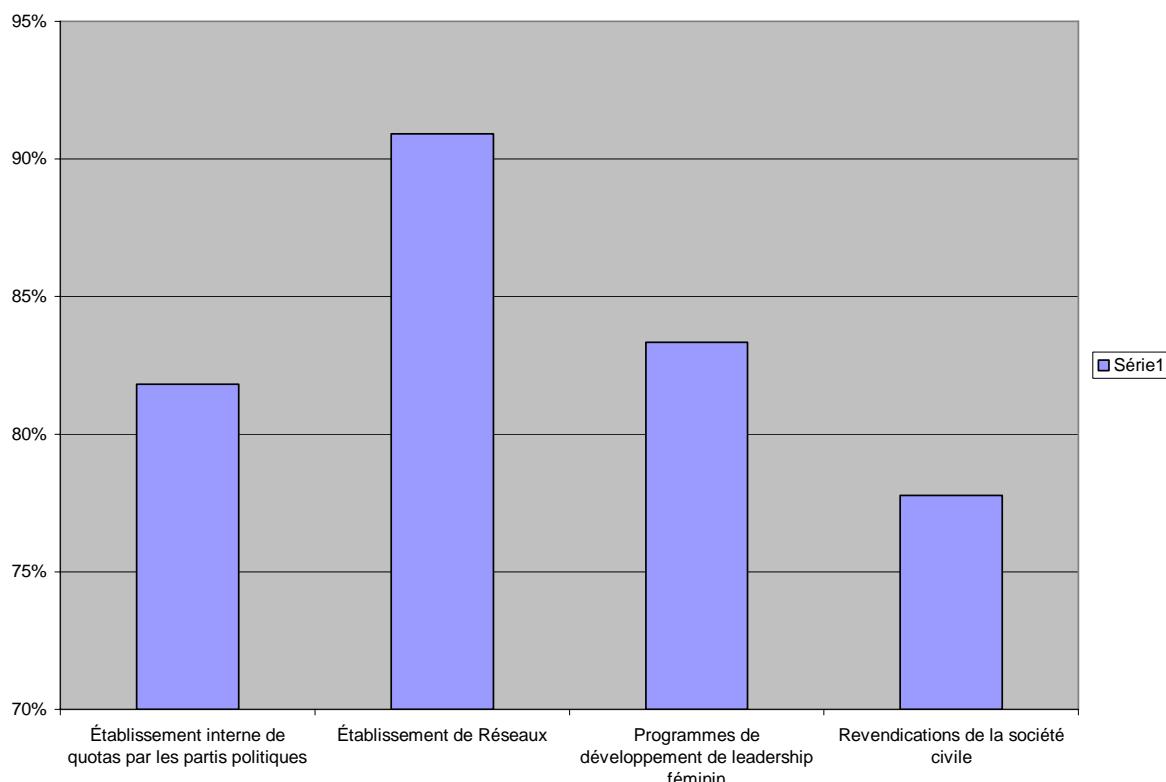


Figure 3 : Impact d'initiatives privées sur la participation politique des femmes

Conclusion

Sachant qu'il existe un lien entre la démocratie et le droit à l'égalité de la participation à la vie politique, l'augmentation de la place des femmes dans les institutions parlementaires représente une clé à la consolidation démocratique. Il est important que les femmes y soient représentées dans une proportion suffisante de façon à ce qu'elles puissent amener les parlements des Amériques à considérer les enjeux

sociopolitiques selon une perspective de genre et à inclure à l'ordre du jour politique des thèmes marginalisés qui les touchent principalement. L'étude de ce thème par le Réseau a permis de se pencher sur les conditions dans lesquelles les femmes tentent d'accéder à la fonction parlementaire et sur les divers moyens envisageables pour favoriser une représentation accrue des femmes dans les parlements des Amériques.

L'analyse de la situation et des obstacles nous permet de réaliser que beaucoup doit encore être accompli pour que les femmes soient représentées à juste part au sein des parlements, et ce malgré les améliorations des dernières décennies. Il est donc du devoir des parlementaires de rester vigilants et vigilantes pour conserver les acquis et pour encourager un nombre grandissant de femmes à s'investir dans les instances politiques. Les réponses au questionnaire et la prise de connaissance des différentes études démontrent qu'il y a plusieurs pistes d'action pour améliorer la participation politique des femmes. Sans aucun doute, le Réseau a un rôle à jouer à cet effet. L'atelier pratique sur la participation politique qui aura lieu dans le cadre de cette Réunion annuelle est un exemple d'action concrète qui peut être menée. Il peut s'agir également de cibler des objectifs précis et d'établir un plan d'action, de promouvoir la solidarité entre les femmes, de créer des mécanismes de communication des actions prises dans les parlements des Amériques ou de travailler en partenariat avec les hommes parlementaires pour les sensibiliser à la cause des femmes. Le Réseau pourrait également jouer un rôle de vigie auprès des gouvernements des États membres. Il est aussi possible d'envisager un suivi continu de cette thématique au sein du Réseau afin de rendre compte des divers réalités régionales et des initiatives entreprises au sein des Amériques en matière de participation politique des femmes. En outre, les membres du Réseau auraient tout intérêt à établir des partenariats ou des collaborations avec les instances des grandes organisations actives dans le domaine (ONU-Femmes, Union interparlementaire) afin de favoriser l'échange d'information, la formation et l'accès à des ressources diverses. Le début de partenariat actuel entre iKNOW politics et le Réseau ou la collaboration du Réseau au Système régional d'alerte sur la participation politique des femmes, que tente de mettre en place le Programme de développement des Nations Unies, sont de belles initiative en ce sens. Enfin, il serait également possible de mettre sur pied des séminaires sous-régionaux qui traiteraient de la participation politique des femmes ou de sujets connexes tels que le renforcement du leadership ou la relation avec les médias.

Finalement, plusieurs options s'offrent à nous pour encourager la représentation et l'action des femmes dans les Parlements des Amériques. Quelle que soit l'approche retenue par le Réseau pour définir sa contribution pour encourager la participation politique des femmes, il importe de se rappeler que les parlementaires peuvent et doivent agir pour accroître le nombre de femmes participant à la vie politique.